

Cahier des charges

Appel à projets

2024





# Table des matières

[Table des matières 2](#_Toc181720831)

[Contexte 3](#_Toc181720833)

[**L’AAP « Tiers-Lieux d’expérimentation »** 3](#_Toc181720834)

[**MindLink – Coconstruire la e-santé mentale de demain** 4](#_Toc181720835)

[Modalités de l’appel à projets 7](#_Toc181720837)

[**Offre de services** 7](#_Toc181720838)

[**Périmètre de l’AAP** 8](#_Toc181720839)

[Modalités de sélection 9](#_Toc181720840)

[**Critères d’éligibilité** 9](#_Toc181720841)

[**Sites de références** 10](#_Toc181720842)

[**Processus de sélection** 10](#_Toc181720843)

[**Dépôt des candidatures** 10](#_Toc181720844)

[**Calendrier** 11](#_Toc181720845)

[**Contact** 11](#_Toc181720846)

# Cet appel à projets a pour objectif de sélectionner des porteurs de dispositifs en santé mentale numérique à fort potentiel

# Contexte

## **L’AAP « Tiers-Lieux d’expérimentation »**

Dans le cadre de France 2030, les actions portées par la stratégie d’accélération visent à favoriser l’émergence de dispositifs innovants, appuyés sur des approches scientifiques pluridisciplinaires et des modèles médico-économique ambitieux, pour conquérir le marché de la e-santé en pleine croissance au niveau mondial.

L’appel à projets Tiers-Lieux d’Expérimentation en santé, opéré par la Caisse des Dépôts, ayant pour objectif de pallier à un manque de terrains d’expérimentation pour la filière numérique en Santé, s’inscrit dans le quatrième axe de la stratégie d’accélération « Santé numérique » de France 2030 : **accompagner la mise en œuvre d’expérimentations en vie réelle et la conduite de premières étapes industrielles.**

Dans cette perspective, il a pour objectif de :

* **Associer les professionnels et personnes concernées** dans la co-conception des dispositifs ;
* **Tester l’usage de nouveaux services** numériques en santé en vie réelle et bénéficier du **retour d’expérience des utilisateurs** (impact, acceptabilité, ergonomie, etc.) ;
* **Mesurer les bénéfices médico-économiques** des dispositifs testés ;
* **Accompagner le déploiement et l’accès au marché** de dispositifs ayant fait la preuve de leur impact ;
* **Mener des études de besoins des usagers**;
* Créer un **maillage pérenne** de structures d’expérimentation dans le secteur de la santé.

Plus d’informations [ici](https://gnius.esante.gouv.fr/fr/a-la-une/actualites/ouverture-de-lappel-a-projets-tiers-lieux-dexperimentation-1).

MindLink fait partie des 15 lauréats de la deuxième vague de l’appel à projets "Tiers-Lieux d'expérimentation".

## **MindLink – Coconstruire la e-santé mentale de demain**

MindLink a pour ambition d’être un lieu d’hybridation, ouvert à tous, permettant de partager les expériences de chacun dans une démarche de **co-conception de dispositifs en e-santé mentale**.

Le TLE propose une approche multidimensionnelle pour stimuler l'**innovation**, améliorer la **prise en charge des troubles mentaux** et répondre aux **défis de santé mentale du territoire de l’Île-de-France**.

Dans ce cadre, il a pour objectifs de :

* Développer des **dispositifs numériques** en s'appuyant sur des **méthodes inclusives de co-construction** pour impliquer les personnes concernées par un trouble psychique ou du neurodéveloppement, les aidants et les professionnels de santé.
* Apporter **des réponses adaptées** aux besoins des usagers et déployer **une démarche sanitaire en psychiatrie** sur le territoire francilien notamment dans le domaine de la **prévention**, de la **détection** et de la **remédiation cognitive**.
* Être promoteur d’une **approche populationnelle** en accueillant divers événements (conférences, workshops, ateliers) afin de **développer des actions de sensibilisation et déstigmatisation** autour de la santé mentale.

Porté par un **consortium de 9 acteurs**, MindLink regroupe des institutions publiques couvrant des prises en charges hospitalières et ambulatoires, des experts de la recherche médicale, scientifique et de l’innovation, des experts du développement et du déploiement de la e-santé, ainsi que des acteurs œuvrant pour la déstigmatisation et le partenariat patient en santé mentale :

Le **GHU Paris psychiatrie & neurosciences**, chef de file du consortium. Né en 2019 de la fusion des hôpitaux Sainte-Anne, Maison Blanche et Perray Vaucluse, Le GHU Paris a pour mission de prendre en charge les troubles psychiques et les maladies du système nerveux. Son pôle Neuro Sainte-Anne, spécialisé dans les pathologies neurologiques, soigne les AVC, les anévrismes, les tumeurs cérébrales, l’épilepsie. Le GHU Paris compte 5 600 personnels dont 600 médecins et offre une large gamme d’outils thérapeutiques, délivrés principalement en ambulatoire dans les centres médico-psychologiques et des consultations spécialisées dans le domaine des psychothérapies, de la précarité, des addictions, des soins d’urgence et de crise, de la réhabilitation psycho-sociale, de l’autisme, de la dépendance et du rétablissement.

****Le groupe hospitalier **Paul Guiraud** qui assure une mission de service public en psychiatrie adulte. Les onze secteurs de psychiatrie adulte (cinq dans le Val-de-Marne, six dans les Hauts-de-Seine) couvrent un territoire étendu, dense et urbain de 30 communes regroupant près de 1M d’habitants. Près de 23 000 patients y sont traités chaque année dont 80% en extrahospitalier. Il dispose pour cela de trois, bientôt quatre, sites d’hospitalisation et de 55 structures extrahospitalières. S’y ajoutent une unité pour malades difficiles (UMD), une unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA), un service médico-psychologique régional (SMPR) à la prison de Fresnes, un pôle addictions comprenant un CSAPA, une fédération de thérapie familiale, un pôle de spécialités médicales prenant en charge les soins somatiques.

Le Groupement d’Intérêt Public **Sesan**, qui est le Groupement Régional d’Appui au Développement de la eSanté (GRADeS) d’Ile-de-France. Opérateur privilégié de l’Agence Régionale de Santé d’Ile-de-France pour la mise en œuvre de la stratégie régionale dans le champ de la e-santé, Sesan conçoit et déploie des outils, et accompagnent les acteurs de l’écosystème dans leurs projets de systèmes d’informations. Sesan met toutes ses compétences et ses expertises au service de ses adhérents dont fait partie le GHU Paris psychiatrie & neurosciences. Sa démarche s’appuie sur la prise en compte des besoins métiers, des bonnes pratiques, des normes et référentiels, de la cohérence avec les stratégies nationales et régionales, dans le champ du numérique en santé et de la promotion et la diffusion de l’innovation en la matière.

L’**Institut national de la santé et de la recherche médicale**,seul organisme public de recherche français entièrement dédié à la recherche biologique, médicale et à la santé humaine. Il se positionne sur l’ensemble du parcours allant du laboratoire de recherche au lit du patient. Sur la scène internationale, il est le partenaire des plus grandes institutions engagées dans les défis et progrès scientifiques de ces domaines. Les missions de l’Inserm sont d’améliorer la santé de tous par le progrès des connaissances sur le vivant et sur les maladies, de jouer un rôle majeur dans la coordination de la recherche en santé et d’agir pour et avec la société.

**PariSanté Campus**, projet novateur visant à créer un centre d’excellence dans le domaine de la santé et des sciences. Il rassemble des acteurs publics engagés de longue date dans la recherche et la valorisation de leurs innovations, comme l’Inserm, Inria ou l’Université PSL ainsi que des opérateurs plus récents chargés d’accélérer les usages du numérique en santé à l’exemple du Health Data Hub et l’Agence du Numérique en Santé. Plus de 80 startups, des grands acteurs privés des industries et services de santé, y apportent leur dynamisme et leur talent à innover avec des modèles économiques en pleine mutation. Ouvert sur la société civile, PariSanté Campus associe largement les citoyens à ses avancées et intègre la dimension éthique de la santé numérique, en accompagnant le débat essentiel sur la transformation des usages liés au numérique.

L’organisme public d’information sur la santé mentale et de lutte contre la stigmatisation **Psycom**. Il a pour objectif de faire de la santé mentale l’affaire de toutes et de tous. L’expertise de Psycom couvre : la promotion de la santé mentale, la prévention des troubles psychiques, les soins et l’accompagnement des personnes vivant avec des troubles psychiques. Cette expertise se développe autour de 3 misions : Promouvoir une vision globale de la santé mentale à destination de publics variés. Proposer une information fiable, accessible et indépendante sur la santé mentale, les troubles psychiques, les soins, les traitements, l’accompagnement social, les droits… Décrypter la stigmatisation liée aux problèmes de santé mentale, et développer des outils pour agir contre les discriminations des personnes vivant avec des troubles psychiques.

**Docaposte**, une filiale du groupe La Poste, spécialisée dans les services numériques et la transformation digitale. Docaposte met l’accent sur la transition numérique des entreprises et des administrations, en leur offrant des outils et des services adaptés pour optimiser leurs processus et leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier. Docaposte, est également le pilier de l’offre santé de La Poste : **La Poste Santé & Autonomie** qui rassemble toutes les entités du groupe La Poste œuvrant dans le secteur de la santé afin de devenir un partenaire de référence pour les professionnels, les établissements et les industries de santé. Il apporte ainsi leur savoir-faire dans les services numériques de confiance, avec la garantie d’un cadre éthique et souverain pour le traitement de ces données sensibles.

L’**Unafam**, abréviation de l’Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, une association française créée en 1963. Son objectif principal est de soutenir les familles et les proches de personnes souffrant de troubles psychiques, de favoriser leur insertion sociale et de défendre leurs droits. L’Unafam compte 15 000 adhérents et 112 délégations au sein desquelles les 2 000 bénévoles, majoritairement des proches concernés par la maladie et formés, se relaient auprès des familles afin de les aider à sortir de l’isolement et à faire face à la maladie.

**La Maison Perchée**, association non médicalisée qui s’adresse aux jeunes adultes vivant avec un trouble psychique. Elle est basée sur la pair-aidance et offre un accompagnement en ligne et sur Paris. Ses missions sont d’accompagner les jeunes adultes vivant avec un trouble bipolaire, schizophrène et borderline ainsi que leur entourage, de déstigmatiser les maladies psychiques dans la société à travers des prises de parole dans les médias, entreprises, écoles & événements grand public et de contribuer à faire évoluer les pratiques en psychiatrie auprès des politiques & des professionnels de santé.

La diversité des membres du consortium permet de couvrir tous les **champs d’expertise de la santé mentale** et d'offrir un **réseau riche** visant à stimuler l'échange de connaissances, l'innovation et la recherche.

**A la croisée des chemins entre innovation technologique, recherche collaborative et implication des usagers, MindLink représente une réponse innovante et intégrée aux défis de santé mentale, s'alignant avec les besoins spécifiques du territoire de l’Île-de-France et les tendances actuelles en e-santé mentale.**

# Modalités de l’appel à projets

## **Offre de services**

**Cet appel à projets ne se substitue pas à l’appel à projets « Tiers-Lieu d’Expérimentation » opéré par la Caisse des Dépôts. Il ne propose aucun financement.**

Cet appel à projets a pour but d’**identifier les dispositifs en santé mentale numérique** à fort potentiel afin de leur proposer un **accompagnement personnalisé.**

L’offre de services proposée par MindLink à l’issue de cet appel à projets est modulable selon les besoins de chaque porteur de projet. L’objectif poursuivi tout au long de cet accompagnement sur mesure est le **développement de dispositifs numériques en lien avec les besoins des usagers finaux** (professionnels de santé, personnes concernées par un trouble psychique ou du neurodéveloppement, aidants).

Le TLE MindLink propose :

**Un accompagnement socle :**

**Le développement de méthodes inclusives permettant la co-construction :**

* Accès à des terrains d’expérimentation et une file active de personnes concernées, d’aidants et de professionnels de santé
* Conception et animation d’ateliers de co-construction adaptés aux différentes étapes du projet
* Détection des besoins non couverts par les usagers finaux
* Soutien à la mise en place d’une démarche d’éco-conception
* Accompagnement à l’analyse et l’interprétation des résultats des expérimentations

**Accompagnement personnalisé en fonction des besoins identifiés :**

**Un soutien méthodologique et un accès à un réseau d’acteurs clés du territoire** **:**

* Appui au cadrage, à la coordination et à la communication autour du projet
* Accès à un réseau d’experts du développement de dispositifs en santé numérique
* Accompagnement dans la recherche de financement et l’accès au marché
* Accompagnement à la conformité aux exigences réglementaires
* Appui à la rédaction et à la conduite du protocole d’évaluation clinique
* Accès aux outils régionaux et nationaux, et accompagnement dans leur compréhension

## **Périmètre de l’AAP**

Les projets proposés doivent répondre, au minimum, à un des trois axes suivants :

* Accompagner les **personnes concernées par un trouble psychique ou du neurodéveloppement** en adressant une pathologie spécifique ;
* Améliorer les conditions de travail et le bien être des **professionnels de santé** ;
* Favoriser le lien avec la ville en appuyant les **aidants** de personnes concernées par un trouble psychique ou du neurodéveloppement.

# Modalités de sélection

## **Critères d’éligibilité**

Cet appel à projets s’adresse aux porteurs de projets, **privés** ou **publics** qui :

* Sont en règle vis-à-vis de leurs obligations fiscales et sociales ;
* Justifient d’un caractère innovant.

Afin de se voir proposer un accompagnement personnalisé, les expérimentations portées par les candidats devront impérativement :

* Être un dispositif numérique innovant en **santé mentale**, **psychiatrie** et/ ou **neurosciences** ;
* S’inscrire dans l’amélioration de l’accompagnement d’une **pathologie spécifique**, du **parcours de soin**, des **conditions de travail des professionnels de santé** et/ ou dans l’**ouverture sur la ville en lien avec les aidants** ;
* Répondre à un **besoin usager** avéré et identifié, et s’appuyer sur des **données probantes** ;
* Intégrer ou prévoir d’intégrer une **démarche de participation** des utilisateurs finaux dans leur processus de développement ;
* Présenter un **modèle économique robuste** avec une pluralité de financements et une stratégie d’accès au marché ;
* Respecter les exigences du **RGPD** ainsi que la **doctrine du numérique en santé** ;
* Avoir des **besoins d’accompagnement** cohérents avec l’offre de services du tiers-lieu.

Seront privilégiées les expérimentations qui :

* Intègrent ou prévoient une démarche active de **co-construction** avec les utilisateurs finaux ;
* Intègrent une démarche d’**éco-conception** ;
* Intègrent une réflexion sur l’**inclusivité** et l’**accessibilité** au plus grand nombre et aux publics en situation de précarité.

Un **contrat projet** engageant chaque porteur de projet lauréat, le TLE MindLink ainsi que les partenaires impliqués établira les engagements et objectifs de chaque partie prenante.

## **Sites de références**

* Vous pouvez consulter la doctrine du numérique en santé [ici](https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/doctrine_2023_page-a-page_vf.pdf).
* Vous pouvez prendre connaissance de quelques explications sur l’échelle des TRL [ici](https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/politique-et-enjeux/innovation/tc2015/technologies-cles-2015-annexes.pdf).
* Vous pouvez consulter le guide pratique de la CNIL concernant le RGPD [ici](https://www.cnil.fr/sites/cnil/files/atoms/files/cnil_guide_securite_des_donnees_personnelles-2023.pdf).

## **Processus de sélection**

L’ensemble des candidatures seront étudiées par le **Comité de sélection** de MindLink. Le Comité de sélection est composé de**:**

* Usagers et représentants d’usagers
* Experts-référents médicaux
* Référents paramédicaux
* Experts numériques
* Chercheurs ou représentants de laboratoires de recherche
* Représentants des membres du consortium
* Membres du Comité d’Ethique Consultatif

Le processus de sélection des lauréats se décline en 2 étapes distinctes :

* Les porteurs de projets candidats complètent le **dossier de candidature** téléchargeable en ligne.
* Les porteurs de projets sélectionnés par le Comité de sélection sur la base de leur dossier de candidature s’entretiennent lors d’une **audition orale** avec un jury. Les membres du Comité de sélection qui composent le jury désignent les lauréats à partir d’une grille de sélection co-construite.

## **Dépôt des candidatures**

Le dépôt des candidatures se fait à l’adresse mail suivante :

|  |
| --- |
| **mindlink@ghu-paris.fr** |

Un lien de téléchargement peut être envoyé à cet adresse mail pour les pièces volumineuses.

Les pièces attendues sont :

* Le dossier de candidature téléchargeable sur le site internet de [MindLink](https://mindlink.fr/?page_id=197).
* Toute pièce supplémentaire que le candidat souhaite porter à la connaissance du Comité de sélection.

Si le dossier est déposé par une structure :

* Statuts de la société
* Organigramme de l’équipe actuelle
* Bilans et comptes de résultats des deux dernières années si disponibles
* Plan de trésorerie prévisionnel sur un an
* Attestations de régularité fiscale et sociale

Tout dossier de candidature non complet ou transmis hors délai ne sera pas étudié.

L’équipe MindLink, les partenaires du tiers-lieu d’expérimentation ainsi que les membres du Comité de sélection s’engagent à une totale confidentialité en ce qui concerne les informations et renseignements transmis par le candidat.

## **Calendrier**

Cet appel à projets est ouvert du **20 novembre 2024** au **15 janvier 2025**.



Le porteur de projet candidat devra se rendre disponible durant tout le processus de sélection.

## **Contact**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez adresser vos demandes à l’adresse suivante : mindlink@ghu-paris.fr